OACI COMMUNIQUÉ

L'OACI et le Québec concluent un nouvel accord sur les arrangements diplomatiques

Publication immédiate

Montréal, le 2 août 2018 – L'OACI et le Gouvernement de la Province de Québec ont conclu le 26 juin 2018 un nouvel accord portant sur les droits et les privilèges des milliers de diplomates étrangers qui se rendent chaque année ou qui font partie des délégations à long terme au siège de l'institution des Nations Unies, à Montréal.

L'accord a été signé par la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, et par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, Mme Christine St-Pierre, lors d'une cérémonie spéciale tenue au siège de l'Organisation. Le Président du Conseil de l'OACI, de nombreux Représentants au Conseil de l'OACI, dont celui du Canada, étaient présents, aux côtés des principaux négociateurs de l'accord, M. Éric Théroux, sous-ministre adjoint chargé de la lutte contre les changements climatiques, et M. Benoît Verhaegen, conseiller juridique principal et chargé des relations extérieures à l'OACI.

« Notre Organisation, ses États membres et les diplomates et autres hauts fonctionnaires de diverses catégories qui ont élu domicile au Québec sont très reconnaissants des immunités et autres privilèges que vous nous avez accordés en vertu de ce nouvel accord », a déclaré la Secrétaire générale.

« Alors que nous avançons aujourd'hui main dans la main vers un futur qui promet d'être palpitant, mais aussi exigeant pour les responsables travaillant dans le secteur public, l'OACI, son importante communauté internationale et ses invités se féliciteront des partenariats fructueux que ce nouvel accord avec le Québec nous permettra de créer et des succès durables qu'il nous aidera à obtenir. »

« L'OACI est la plus grande organisation internationale établie dans la province. Cela fait plus de 70 ans qu'elle évolue et qu'elle se développe en symbiose avec Montréal, où elle se sent naturellement chez elle. Sa présence dans la métropole québécoise a contribué à y attirer de nombreuses organisations internationales et sociétés du secteur. Les quelque 200 entreprises, les 40 000 travailleurs hautement qualifiés et les centres de recherche de classe mondiale témoignent de la contribution de l'OACI au dynamisme du pôle aérospatial de Montréal et à l'économie du Québec. La signature du nouvel accord avec l'Organisation est le fruit d'une initiative qui s'ajoute aux nombreux efforts faits par le Gouvernement du Québec pour attirer et retenir les organisations internationales sur son territoire », a ajouté Mme Saint-Pierre.

Le siège de l'OACI est à Montréal depuis 1946. Le soutien de longue date de la Province de Québec a facilité les actions de l'Organisation visant à renforcer la sécurité, la sûreté et la pérennité du développement de l'aviation civile mondiale dans les 192 États membres de l'OACI.

L'OACI et le Gouvernement de la Province de Québec ont conclu un nouvel accord portant sur les droits et privilèges des milliers de diplomates étrangers qui se rendent chaque année ou qui font partie des Délégations à long terme au siège de l'institution des Nations Unies, à Montréal. L'accord a été signé par la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu (à gauche), et par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, Mme Christine St-Pierre (à droite), lors d'une cérémonie spéciale tenue au siège de l'Organisation.

Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI
Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 192 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Comment fonctionne l'OACI
L'OACI et le développement de l'aviation
Visiter l'OACI

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin
Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 514-954-8220
+1 438-402-8886 (mobile)
Twitter : @ICAO

William Raillant-Clark
Administrateur des communications
wraillantclark@icao.int
+1 514-954-6705
+1 514-409-0705 (mobile)
Twitter : @wraillantclark
LinkedIn : linkedin.com/in/raillantclark/